



INSPECTION GENERALE DE L'EDUCATION

N°2023/ 105 /MEPU-A/CAB/IGE

Conakry, le 29 Décembre 2023

L' Inspecteur Général

A

- Mesdames et Messieurs les Directeurs Nationaux, Directeurs Généraux et les Chefs des Services centraux (**pour information**)
- Madame et Messieurs les Inspecteurs Régionaux de l'Éducation (**pour suivi**)
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Préfectoraux/Communaux de l'Éducation (**pour exécution et suivi**) ;
- Madame la Présidente de la FEGUIPAE (**pour information**)
- Messieurs les Représentants de l'intersyndicale de l'Éducation (**pour information**)
- Mesdames et Messieurs les DSEE (**pour exécution**)
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement et Directeurs d'école publics et privés (**pour exécution**)

**Objet** : Reprise des cours et des compositions de fin du **1er trimestre** de l'année scolaire **2023 – 2024**

Mesdames et Messieurs,

Suite à la tragédie nationale de l'incendie du dépôt central de carburant de Kaloum, qu'a connue notre pays le **lundi 18 Décembre 2023**, le calendrier scolaire initialement prévu pour les congés et les compositions de fin du 1<sup>er</sup> trimestre s'est vu réaménager afin de garantir la sécurité des élèves et encadreurs des zones sinistrées.

A cet effet, conformément aux instructions de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation, la **reprise effective des cours est prévue pour le mardi 2 janvier 2024** et les compositions de fin du 1<sup>er</sup> trimestre au primaire auront lieu du **04 au 06 janvier 2024** inclusivement sur l'ensemble du territoire national.

Exceptionnellement pour les écoles sinistrées de **kaloum**, la date de démarrage des compositions de fin du 1<sup>er</sup> trimestre est programmée à partir du **lundi 08 janvier 2024** conformément au planning respectif des écoles concernées.

En conséquence, j'invite l'ensemble des Inspecteurs Régionaux, des Directeurs Préfectoraux/Communaux de l'Éducation, des DSEE, des Chefs d'établissements et directeurs d'école publics et privés à prendre les dispositions idoines pour informer les enseignants, les élèves et les parents d'élèves en vue d'un bon déroulement des dites compositions.

Je sais compter sur votre diligence habituelle pour l'application correcte des présentes instructions auxquelles j'attache du prix.

  
M. Morlaye YATTARA